

# Enseigner l'oral

Historique et enjeux en EMI



# Fondation de l'école républicaine

**Objectif 1** : aider à l'apprentissage de la lecture

**Moyens** : récitation, lecture à voix haute

**Objectif 2** : assurer la diffusion de la langue française

**Moyens** : exercices d'élocution dans un français "correct et pur"

Enjeux : renforcer l'unité politique par l'unité linguistique. Idée d'une hiérarchie des langues au sommet de laquelle serait le français. Mépris de l'institution scolaire à l'égard des parlers régionaux et "indigènes".

Le langage de l'enseignant doit être exemplaire. Il doit fournir des exemples de beaux langages et corriger systématiquement l'expression des élèves. Discours du professeur : exemple de langage élaboré, proche de l'écrit.

**Formule des cours magistraux dominante.**

# 20e siècle : prendre la parole pour progresser

- 1920-30 : il ne suffit plus que les élèves écoutent pour progresser
- **Méthode Freinet** : favoriser l'expression des élèves
- Diffusion de la pratique du "**cours dialogué**" (question-réponse-validation) qui supplante le cours magistral à la fin des années 30.

# Les limites du cours dialogué

- Part dévolue à chaque élève = très réduite.
- Chacun parle peu et leurs énoncés sont hautement prévisibles.
- Dispositif réduit à un “**questionnaire en entonnoir**” : l’enseignant guide les réponses des élèves vers l’énoncé attendu.

# Les exceptions qui mettent réellement l'oral en jeu

Pratique courante, facile à évaluer mais qui amène l'élève à ne préférer que des énoncés corrects :

- La récitation

Pratiques plus rares qui exigent pourtant une solide réflexion didactique :

- Exposés
- Travaux de groupes
- Théâtre
- Ateliers
- Débats

# 70' : projet Rouchette

- Rôle moteur de la communication dans les usages langagiers
- Mises en place de situations de communication adaptées : emploi d'un registre différent selon le statut de l'interlocuteur, des enjeux de la situation, de la nature du thème traité, etc.
- Alternance des phases de "libération de la parole" et de "structuration"

# Programmes de 2015 : une large place est faite à l'oral

- L'oral n'est plus réservé qu'aux seuls cours de français ou de langue
- Oral = compétence civique. Volonté de rendre plus "civils" les adolescents en rupture avec les codes et les modes de vie des adultes. Réparer la fracture sociale, particulièrement dans les zones dites "sensibles"
- Mission en contradiction avec la préparation à la compétition scolaire et sociale ?

# La pratique de l'oral dans l'école du 21e siècle

Mises en place



# Les dispositifs

## Mise en voix de textes, pratiques théâtrales :

- attribuer sa sensibilité, son expérience à un texte et le communiquer par des moyens verbaux et gestuels.
- Occasion d'exercer sa voix, de mobiliser son corps, de maîtriser son souffle, d'explorer les possibilités offertes par l'espace
- Limites : ateliers rarement intégrés à l'activité ordinaire de la classe

## Autres voies :

- Concours d'éloquence (prestance personnelle, maîtrise des techniques de communication médiatiques ou politiques, voire du spectacle)
- Séquences d'apprentissage dédiées à l'oral (composées d'exposés, de débats régulés, d'interviews radiophoniques)
- Faire de l'oral un outil du travail intellectuel (micro-tâches quotidiennes identifiables : faire reformuler un propos, expliciter un terme, synthétiser un texte, etc.)

# Oral et recherches documentaires

Les situations de **recherches informationnelles** permettent de multiplier et de diversifier les prises de parole consistantes.

- Dans la situation de recherche, l'élève hésite, se corrige, élabore sa réflexion
  
- Aboutissement sur un exposé bien maîtrisé

# Perspectives

- Pour les années à venir, l'objectif est de familiariser les élèves avec les usages spécifiques du langage, usages qui constituent un atout scolaire et social, mais dont seuls certains élèves ont les clés.
- Quels seront les effets du Grand Oral ? Si c'est le modèle issu des grands concours qui prévaut, il est probable que les élèves dont certains traits trahissent l'origine populaire seront défavorisés.
- Le professeur documentaliste a toute sa place dans l'enseignement de l'oral qui se conjugue avec les compétences info-documentaires. Il peut être force de propositions sur des activités diversifiées au sein de l'EPL.

Et vous, quelles sont vos pratiques ?

